

# Chalette



Chalette  
sur-Loing

Place Commune

le Loiret  
au fil de l'eau  
LOIRET CANAL

## ESCALE EN FÊTE

17  
SEPT.

vous reprendrez bien  
un peu de canal ?

**RENDEZ-VOUS À LA BASE DE LOISIRS  
DE CHÂLETTE-SUR-LOING  
10 H À 22 H • GRATUIT**

DES ŒUVRES  
D'ARTISTES S'INVITENT  
SUR LES VOILES  
DES BÂTEAUX !

# Quand Macron se prend pour De Gaulle

Le président de la République réunit un Conseil de défense concernant la crise de l'énergie.

Pourquoi une telle dramatisation de la situation ?

Pour masquer la terrible responsabilité qui est la sienne dans la casse de la filière nucléaire après le démantèlement de son industrie, de la maintenance et de la sous-traitance.

La privatisation du secteur de l'énergie provoque la catastrophe qui se produit sous nos yeux et dans nos portefeuilles (baisse de la production, la moitié des réacteurs sont à l'arrêt, explosion du prix des énergies).

Notre commune, comme les Chalettois, est asphyxiée financièrement : devons-nous fermer des équipements cet hiver ?

Une fois de plus le président, en pompier-pyromane, crée un problème ou (et cela revient au même) ne crée pas les conditions pour le résoudre (cela dure depuis 40 ans) et ensuite on nous fait croire qu'on apporte des solutions (qui ne marchent pas) ou on gesticule, pour faire croire à l'opinion publique qu'on s'en occupe (comme Darmanin avec la sécurité).

Les secteurs stratégiques et donc vitaux pour l'indépendance de la France, comme l'énergie, les télécommunications, la santé... doivent retourner dans le giron du contrôle public.

Mieux, après avoir pendant des années, ignoré, méprisé, déconsidéré les corps intermédiaires (élus, syndicats, associations) le président annonce la réunion pour le 7 septembre 2022 du Conseil national de la refondation (CNR), destiné à renouer le dialogue avec les forces vives de la nation.

La référence au CNR, voulu par le général De Gaulle et coordonné par Jean Moulin, est évidente...

En 1942-1943, au cœur de la Seconde Guerre mondiale et de l'occupation de la France par les armées nazies, il s'agissait d'unir la Résistance dans sa diversité politique pour lutter plus efficacement contre l'occupant et préparer un projet politique pour la France après la libération de son territoire.

Cela donna naissance au programme du Conseil national de la résistance et qui vit, à la Libération en 1945, la création de la Sécurité sociale, du droit à une retraite pour les vieux travailleurs, la nationalisation de Renault, de la SNCF, d'EDF, des grandes banques...

Alors en évoquant le CNR, de qui se moque-t-on ?

Macron et ses amis de droite s'emploient depuis 40 ans à détruire tous les acquis de la Libération et des Trente Glorieuses.

Et donc depuis deux décennies c'est un alignement de notre politique étrangère sur celle des États-Unis d'Amérique, sous l'égide de l'OTAN.

C'est pourquoi les partis politiques et syndicats de gauche ont raison de refuser de participer à cette mascarade.

**Résistance, résistance !**

**Franck Demaumont**  
maire de Chalette-sur-Loing

<b>Actualité</b>	3
• 31 <sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance de l'Ukraine	
<b>Portrait</b>	4
• Marc Decrouy, directeur général des services	
<b>Loisirs</b>	5
• Le centre aquatique ouvert 7/7 jours !	
• Lectures estivales à la médiathèque : un beau succès !	
<b>C'est la rentrée</b>	6-7
• Sur le chemin de l'école	
• Une cuisine centrale rénovée !	
• Travaux : ce qui est fait, ce qui va être fait...	
<b>Été à Chalette</b>	8-9
• Un été de folie ! Un pari réussi !	
<b>Environnement</b>	10
• De beaux trottoirs pour la rentrée	
• Vive les herbes folles !	
<b>Jeunesse</b>	11
• Un été avec le Service jeunesse	
<b>Enfance</b>	12
• Accueil de loisirs : un été de liberté !	
<b>Coups de cœur de la médiathèque</b>	13
<b>Libre expression</b>	14
<b>Si Chalette m'était contée</b>	15
• L'instruction à Chalette du Moyen-Âge au XVIII <sup>e</sup> siècle	
<b>À l'affiche</b>	16



**Chalette** Place Commune

Magazine réalisé par le Service communication de la Ville de Chalette-sur-Loing  
CS 10047  
45125 Chalette-sur-Loing cedex  
contact.communication@ville-chalette.fr  
Directeur de la publication : Franck Demaumont  
Rédaction : S. Manteau, P. Avezard  
Correctrice : Nicole Bedez  
Graphiste : P. Weber  
Impression :  
Imprimerie Leloup  
Villemandeur



Suivez-nous sur les réseaux sociaux !

# 31<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance de l'Ukraine : une commémoration ancrée dans le présent



Dans le contexte de l'agression militaire de l'Ukraine par la Russie, la cérémonie qui a commémoré samedi 27 août l'anniversaire de l'indépendance de l'Ukraine (24 août 1991) a été un geste commémoratif d'une portée très forte, un symbole de première importance.

Au cimetière de Vésines à Chalette, à l'invitation de Sylvie Orlyk et du Collectif ukrainien du Gâtinais loirétain, quatre-vingt-dix personnes se sont recueillies, devant le grand monument dédié aux morts d'Ukraine, cette stèle qui contient les ossements de nombre d'Ukrainiens qui se sont élevés contre la soviétisation<sup>1</sup>...

## Se battre pour la paix

Tous les participants à la cérémonie, parmi lesquels quelques élus du Montargois, avaient sans doute conscience d'honorer un devoir de mémoire envers des générations passées d'Ukrainiens opprimés, mais également de montrer par leur présence leur opposition aux tragiques événements actuels. Le maire de Chalette a exprimé ce sentiment dans son discours. Fort du slogan « Chalette ville de Paix » et digne représentant de Chalette-sur-Loing, ville jumelée à Dnieprovski<sup>2</sup>, Franck Demaumont a rappelé dans son discours son soutien sans équivoque à l'Ukraine et aux réfugiés. Il a réitéré son souhait de voir les Russes hors du territoire ukrainien, et il a exhorté à se battre pour « gagner la paix » et non pour « gagner la guerre », ce qui ne saurait qu'engendrer l'escalade de la violence.

<sup>1</sup> Dans son discours, Sylvie Orlyk nous rappelle que cette stèle renferme les ossements de plus de 50 personnes qui se sont engagées pour créer une Ukraine libre, indépendante, souveraine. Ce sont des militaires pour la plupart, tous membres actifs de l'OuNR (République nationale ukrainienne 1917 à 1920) : un premier ministre, deux vice-ministres,

des généraux, des commandants de corps d'armée, entre autres, dont les restes provenant de divers cimetières de France ont été rapatriés en 1994, à Chalette.

<sup>2</sup> C'est le 12 octobre 1974 que fut signé l'accord d'amitié et de jumelage entre Max Nublat, alors maire de Chalette-sur-Loing accompagné de son premier adjoint Jean Louis, et Ivan Zaporozjets, maire de Dnieprovski, un des arrondissements de Kiev, en Ukraine.



Le maire, Franck Demaumont, et Daniel Sztul, représentant du Comité représentatif de la communauté ukrainienne de France (CRCUF)

## UNE DATE QUI NOUS UNIT

Jean-Pierre Pasternak, président de l'Union des Ukrainiens de France, avait communiqué un discours qui a été lu par Volodymyr Ivassenko en ukrainien et par Sylvie Orlyk en français. Il y souligne en quoi cette date anniversaire est un symbole et un devoir de mémoire essentiel.

« (...) Cette date du 24 août 1991 (...) est ce qui nous unit, nous protège et nous donne de l'espoir. Elle est ce que nous devons défendre. L'alternative à l'indépendance de l'État, posée par Poutine, son gouvernement, ses militaires, son patriarche, c'est la destruction des Ukrainiens en tant que nation. Pour nous, c'est inconcevable ! I-nad-mis-sible !

De nombreuses générations d'Ukrainiens se sont battues pour le droit de leur nation à disposer de son destin et à déterminer librement son avenir, sur sa terre. (...) Nous inclinons nos têtes en mémoire de ceux qui sont morts pour la défense de l'Ukraine. Il nous appartient de préserver ce jour, cette indépendance, afin que les enfants des générations futures n'aient plus à subir ce que vivent les enfants ukrainiens d'aujourd'hui. »



Sylvie Orlyk brandit un très symbolique bouquet d'églantines

# Marc Decrouy, directeur général des services

Marc Decrouy est le directeur général des services de Chalette-sur-Loing depuis le 1er avril. Pas de cravate pour ce papa d'une grande famille de 6 enfants, 4 filles et des jumeaux, précise-t-il, qui habite dans l'Essonne, qui aime les livres, les jeux vidéo, et qui joue sur la même guitare électrique depuis plus de quarante ans...

## CPC - Quel est votre parcours professionnel ?

Je suis attaché aux services publics depuis 1991. J'ai été tout d'abord à la Direction des ressources humaines pendant dix ans, puis à la Direction générale des services pendant vingt ans, tout d'abord à Morsang-sur-Orge, puis j'ai bourlingué dans le 91, et je suis finalement devenu DGS de la communauté d'agglomération Les portes de l'Essonne, soit 100 000 habitants... Mais les agglos ne correspondent pas à ma notion de service public. Ce sont des instances qui ne sont pas du tout dans les préoccupations des gens, à la différence d'une ville qui a une population, une histoire.

## CPC - Quelle est votre vision de la ville ?

Ma vision de la ville, c'est une ville à taille humaine : j'aime travailler en équipe, avec des gens que je connais, et j'aime mesurer dans le regard des habitants, dans leur retour l'impact des actions menées. Je suis dans la participation, j'aime l'idée d'inviter les gens à participer à la vie de leur cité. J'aime la marque de fabrique de ces gauches municipales qui est d'encourager la population à la démocratie participative.

## CPC - Quel intérêt trouvez-vous à votre mission ?

Ma mission est de construire une histoire avec un maire, avec une équipe municipale et avec les collègues d'une équipe administrative. Elle est de comprendre un projet politique et d'aider à sa mise en œuvre. D'une façon concrète, concernant Chalette, j'apprécie le côté bâtisseur de Franck Demaumont, le maire. Il y a ici un vaste patri-



« Au travail, c'est plus facile d'être soi-même que de tenir un rôle... »

moine à entretenir, construire et reconstruire, je suis là pour mettre des outils en face, tels que les finances. Je pense également que le binôme que forment le maire et le DGS doit être empreint de loyauté et de confiance. Je suis comme un chef d'orchestre qui doit savoir donner une trajectoire, savoir mettre en œuvre une action municipale. Je suis l'interface entre la sphère politique et plus de 300 agents communaux.

## CPC - Quelles sont vos qualités ?

Ma principale qualité est mon rapport aux autres : j'aime les relations simples, de confiance, d'écoute, d'empathie. J'ai un intérêt marqué pour la notion de bienveillance et de bien-être au travail. Je ne me détermine pas comme le « sachant ». Quoique mon expérience en Ressources humaines m'ait permis de toucher à toutes sortes de problématiques, je ne suis pas omniscient. Je sais renvoyer sur les experts que sont les chefs de service, quand c'est nécessaire. Je revendique cette simplicité : au travail, c'est plus facile d'être soi-même que de tenir un rôle...



## 23 août : 77<sup>e</sup> anniversaire de la libération de Chalette

Le maire, Franck Demaumont, lors de son intervention à l'occasion de la commémoration qui s'est déroulée ce 23 août, a rappelé les valeurs de fraternité et de solidarité défendues par celles et ceux qui se sont sacrifiés, celles du CNR, qui servent de base à la Constitution de notre République ainsi qu'à la Charte des Nations unies. Il a appelé toutes et tous à continuer le combat pour défendre ces conquies sociaux que les politiques néolibérales des gouvernements successifs tentent de déconstruire un peu plus chaque année. Une gerbe a été déposée en l'honneur des Chalettoises et Chalettois morts pour défendre ces valeurs.

# Le centre aquatique ouvert 7/7 jours !

## PORTES OUVERTES

Venez visiter le centre aquatique vendredi 14 octobre de 17h à 20h



Le centre aquatique Claude-Blin est désormais ouvert 7/7 jours, avec des créneaux tout public nombreux et des activités variées. Les écoliers sont également largement accueillis, ceux des établissements scolaires de Chalette-sur-Loing ainsi que ceux de cinq établissements de l'agglomération. Pour assurer une telle amplitude horaire, ce sont 16 personnes qui gèrent le centre aquatique, dont 6 maîtres-nageurs-sauveteurs (MNS).

**Les créneaux tout public sont :** lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 11 heures 30 à 13 heures 30 et de 16 heures 30 à 20 heures ; mercredi de 12 à 20 heures ; samedi de 13 à 18 heures ; dimanche de 9 à 13 heures ; matinale le jeudi de 7 heures à 8 heures 30.

**Des activités tout public à partir du 12 septembre :** des cours d'aquabike, d'aquagym, de bébés nageurs et d'apprentissage de la nage pour enfants et adultes, assurés par les MNS. Le club de plongée et le club de nage avec palmes vont également reprendre leurs activités. « On pourrait envisager la création d'un club de natation course, d'un club de natation synchronisée... Nous y serions tout-à-fait favorables, et des créneaux sont encore disponibles. »,

souligne Jonas Laignez, nouveau directeur du centre aquatique.

## Une ambiance sereine cet été

Cet été, les Chalettois ont été gâtés côté baignade, entre le lac et le centre aquatique Claude-Blin. Les familles ont pris le temps de s'approprier cet équipement flambant neuf qui, avec ses trois bassins, sportif, ludique et pataugoïre, peut accueillir jusqu'à 500 baigneurs en même temps.

Jonas Laignez, nouveau directeur du centre aquatique, est satisfait de la fréquentation estivale de la piscine. Il commente : « C'est un bon taux de fréquentation, qui va crescendo. Les gens réapprennent à utiliser la piscine, elle revient dans les habitudes. Les populations qui fréquentent le lac et le centre aquatique n'étaient d'ailleurs pas tout à fait les mêmes. À la piscine, on nage davantage, on se baigne en famille, il y a une "ambiance baignade" plus feutrée, un environnement plus serein. » Et même s'il n'y avait pas d'animations proposées durant cet été, la fontaine massante et les jets ont été très appréciés.

## Lectures estivales à la médiathèque : un beau succès !

Alors que la saison estivale a été marquée par de fortes chaleurs, un tout nouvel espace a vu le jour cet été dans la cour de la médiathèque de Chalette : un jardin a été spécialement créé afin de permettre au public de se prélasser sur un transat pour bouquiner en plein air, à l'ombre des platanes.

Séance bébés lecteurs, journée pique-nique avec la ludothèque, sieste contée avec l'association Chimère et Mélusine... Diverses animations se sont déroulées dans ce jardin convivial et joliment fleuri par le Service des espaces verts. Pour Atif Khalid, l'élue en charge de la culture : « L'idée nous est venue d'aménager la cour extérieure de l'ancienne école pour en faire un espace de lectures estivales, de profiter de la fraîcheur que nous confèrent ces arbres magnifiques pour que les familles puissent venir en journée profiter de l'ambiance qui est vraiment celle des vacances. » Lors de l'inauguration, le maire Frank Demaumont a expliqué que ce lieu à ciel ouvert consacré aux lectures estivales participait à un vaste projet durant tout l'été comprenant une palette de nouvelles activités proposées dans l'ensemble de la ville comme la Guinguette au lac. Enfin, pour Déborah Creff, directrice de la médiathèque, « ce nouvel espace est cohérent avec les autres médiathèques du réseau Agorame qui ont depuis plusieurs années leurs lectures estivales en extérieur. À Chalette, c'est une première qui sera amenée à évoluer. » Pour les amateurs de farniente en bibliothèque, il s'agissait de l'endroit rêvé où s'installer pour lire ou lézarder !



## Sur le chemin de l'école



La traditionnelle réception des équipes éducatives a pu de nouveau avoir lieu en cette rentrée 2022.



Thierry Plat et Pascal Jacquin, nouveaux directeurs à Makeba et Barbusse, avec Anne Pascaud, adjointe déléguée à la vie scolaire, Nicolas Raisonnier, inspecteur de l'Éducation nationale, et Franck Demaumont.

Après deux ans de crise sanitaire, Franck Demaumont a renoué avec une tradition qu'il a mise en place il y a vingt ans et qui lui tient à cœur : réunir la veille de la rentrée les équipes éducatives de la ville - enseignants, agents municipaux, animateurs -, le temps d'un déjeuner convivial... Cette année, c'est dans l'école Henri-Barbusse que s'est déroulé ce banquet convivial, mercredi 30 août. Et c'est un nouveau directeur qui a accueilli les élus et l'ensemble des agents dans la cour ensoleillée, Pascal Jacquin.

### Une cité scolaire au Lancy !

Lors de son discours, Franck Demaumont a annoncé la création d'une cité scolaire autour de la reconstruction de l'école Barbusse, au Lancy, dans les locaux réhabilités de l'ancien collège Pablo-Picasso. Pour ce projet, une somme de cinq millions d'euros est avancée. Autre projet d'urbanisme lié à la jeunesse : la reconstruction du gymnase Paul-Éluard.

### Un hommage unanime aux personnels

Les personnels scolaires autres qu'enseignants sont à l'honneur durant cette rentrée. Ainsi, mercredi 30 août, face aux agents, l'inspecteur de l'Éducation nationale Nicolas Raisonnier a ainsi déclaré à propos de ces personnels « qu'on ne voit pas » : « Je tiens à saluer les ATSEM, le périscolaire, les agents d'entretien et de restauration. Car l'école, c'est aussi en dehors de la classe, c'est aussi la garderie, le restaurant, les sanitaires. Ils participent à la réussite des jeunes. » De même, Anne Pascaud, maire-adjointe



déléguée aux affaires scolaires, salue leur travail : « Je tiens à rendre hommage aux agents d'entretien, au personnel de la cuisine centrale, aux ATSEM, à tous ces agents sans lesquels l'école ne serait pas ce qu'elle est. » À propos des ATSEM, l'élue espère que l'opération Coup de pouce mise en place l'an dernier en maternelle dans le cadre du Projet de réussite éducative par l'Agglomération pourra être reconduite, « toujours avec l'aide d'ATSEM volontaires, qui animeront des ateliers autour de l'oralité », précise-t-elle.

### Une équipe éducative très stable !

Il fait bon enseigner à Chalette-sur-Loing ! En effet, la stabilité de l'équipe éducative, « importante pour la cohésion du travail », a été soulignée lors de cette rentrée par le maire Franck Demaumont, tout comme par Anne Pascaud, adjointe déléguée aux affaires scolaires, qui se réjouit du « turn-over restreint ».

### Deux changements de direction

Deux départs en retraite sont notables : celui d'André Grondin, directeur de l'école Henri-Barbusse durant cinq ans, et qui, malgré ses droits à la retraite, a finalement accepté un poste de direction... en Colombie, ajoutant une nouvelle destination à une longue liste... et celui de Roland Poulain, directeur de l'école Miriam-Makeba pendant dix ans -il a donc fait l'ouverture de la nouvelle école il y a quatre ans- qui a également fait valoir ses droits à la retraite.

Parmi les nouveaux arrivants, Chalette accueille deux nouveaux directeurs d'école : à Henri-Barbusse, Pascal Jacquin est en charge de 14 classes, aux côtés de 18 enseignants. Ce sportif, qui se destinait à être professeur d'EPS, a toujours occupé des postes de direction : à l'école Jean-Moulin de Montargis, puis à Dordives durant trois ans, à Girolles (où il habite) pendant dix ans, avant de passer quinze ans à Courtenay, de 2006 à 2021.

Le nouveau directeur de l'école Miriam-Makeba se nomme Thierry Plat. Il gère désormais 240 élèves, répartis en 13 classes, et 13 collègues. Ce littéraire de formation, dont l'épouse est directrice, elle, à Thimory, fut directeur de l'école de Lorris durant quinze ans. Ayant été titulaire remplaçant à Chalette de 1991 à 2007, il confiait ce mercredi : « Je suis très, très content, je ne vois que des gens que je connais ! »

Bienvenue à tous les nouveaux arrivants !

## Une cuisine centrale rénovée !

De gros travaux ont eu lieu cet été à la cuisine centrale. En conséquence, les repas des enfants et de l'équipe d'animation du centre de loisirs ont été fournis par la cuisine centrale de Montargis.

Frédéric Pay, directeur du pôle Vie scolaire explique : « Depuis sa création, il y a 28 ans, la cuisine centrale réalise au quotidien les repas de tous les écoliers de Chalette-sur-Loing. Chaque jour, un lavage à grande eau est obligatoire, et en outre la cuisine génère de la vapeur. Il y avait donc un

*problème d'humidité : les murs étaient gorgés d'eau ! Ils étaient tellement pourris qu'il a fallu creuser jusqu'au parpaing Siporex. Toutes les faïences ont été refaites. »* Il annonce que l'an prochain, l'imperméabilisation de la dalle sera réalisée.

Le responsable souligne enfin que la cuisine centrale, qui produit 900 repas par jour et 300 goûters, obtient le plus haut niveau de satisfaction en niveau d'hygiène, les contrôles hygiène et vétérinaire étant toujours très positifs.



Les murs ont été entièrement refaits...

## Travaux : ce qui est fait, ce qui va être fait...

**Le changement des lanternes d'éclairage public par du LED est réalisé à 70 %.** En tout, ce sont 1 750 lanternes LED qui auront été posées à l'euro symbolique, grâce à la « taxe carbone ». Ce changement d'éclairage entraînera 50 % d'économie d'énergie.

**Des plantations automnales** (arbres et arbustes) sont prévues dans l'avenue du Général-Leclerc, désormais réaménagée, et autour du centre aquatique.

Concernant les **travaux de la rue du Gué aux Biches** qui correspondent à la phase 4 de l'aménagement de la base de loisirs, une phase de plantation est également prévue, en novembre.

Outre la réfection partielle de la cuisine centrale réalisée cet été (voir ci-dessus), **la pose d'un gazon synthé-**

**tique a été faite sur le terrain multi-sport Camus**, dans le quartier de la Pontonnerie. Cet équipement permettra aux enfants de s'adonner aux jeux de ballon sans craindre de se blesser au sol.

Durant les congés d'automne, la **réfection d'une partie de la toiture-terrace de l'école élémentaire Henri-Barbusse**, dans le quartier du Lancy, est prévue, des micro-fissures ayant été détectées. L'isolation sera faite dans la foulée, favorisant des économies d'énergie.

En novembre, on prévoit le **réhaussement de la butte de départ de la piste de BMX**, située en face du stade nautique.

Un **concours d'architecte pour la construction d'un nouveau gymnase Paul-Eluard**, à la Pontonnerie, est lancé. Il entraînera la déconstruc-

tion du bâtiment actuel, les travaux étant programmés sur 4 à 6 mois, l'an prochain.

Aux **Services techniques**, l'aménagement d'un lieu de vie, avec vestiaires, démarrera en novembre.

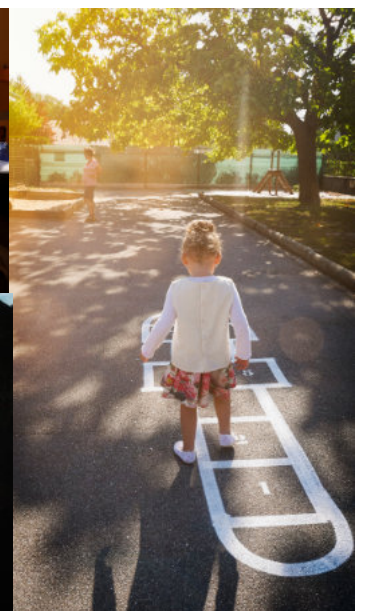
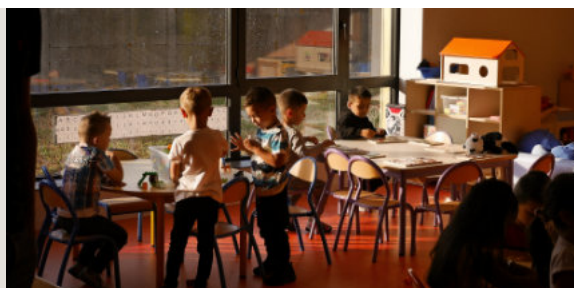
Enfin, de même qu'un travail sur les contrôles électricité et gaz a été fait dans tous les ERP (établissements recevant du public), **les diagnostics généraux sur les voiries et trottoirs de la ville sont faits à 90 %.** « Il s'agit d'un état des lieux minutieux, avec en aval tout un travail de réflexion sur la ville de demain, avec ses accessibilités pour les piétons, les vélos et en dernier lieu les voitures. Il s'agit de se projeter sur les dix ans à venir. », explique Gérard Charrier, directeur du Pôle technique et développement durable.

### LES CHIFFRES

**1 540** enfants sont accueillis dans les **9** écoles de Chalette (**584** dans les **29** classes de maternelle et **956** dans les **56** classes élémentaires).

Équipement : acquisition de deux chariots numériques équipés de 24 ordinateurs portables avec station WIFI pour l'école élémentaire Barbusse et l'école élémentaire Makeba pour un montant de 29 672,40 € TTC.

**Le service Vie scolaire** est à votre service en mairie sur RDV.  
Tél. : 02 38 89 53/54/55  
scolaire@ville-chalette.fr



# Un été de folie ! Un pari réussi !



**Vous avez été des dizaines de milliers à profiter d'un été riche et festif à Chalette-sur-Loing, placé sous le signe de la nouveauté, de la convivialité et de la richesse des activités. Nature, sports, jeux, concerts et cinéma ont été au programme, à la portée de toutes et tous, petits et grands !**

## « Un dispositif impressionnant »

Présent régulièrement, durant tout l'été, sur le site de la base de loisirs, en journée comme en soirée, Atif Khalid, adjoint délégué aux actions culturelles, fait un bilan enthousiaste de cet été 2022 : « *Pendant ces deux années de crise sanitaire, on a beaucoup réfléchi à ce qu'on pourrait faire quand on serait enfin "libéré"... Du coup, le dispositif déployé à Chalette-sur-Loing pour l'été 2022 -je n'hésite pas à le dire- a été assez impressionnant. Il y a eu les fêtes dans les quartiers, les activités sportives sur la base de loisirs toute la journée, il y a eu le festival Music'O'Loing, la Guinguette le soir, des sessions de cinéma en plein air...* ».

## « On aime y revenir »

La plupart des activités ayant eu lieu autour du lac de Chalette, Atif Khalid souligne que, en plus de la mission de satisfaire les Chalettois, il y a clairement l'envie de mieux faire connaître cette magnifique base de loisirs aux habitants de l'agglomération, voire au-delà, bref, de séduire un public plus large : « *C'est une base de loisirs ouverte à tous. On peut se baigner, se promener, se restaurer, il y a des activités de toutes sortes, gratuites pour la plupart... Quand on y vient une fois, on aime y revenir !* »... Il est certain que toutes les activités proposées cette année ont permis de faire un grand pas dans ce sens !

## Des succès incontestables !

Les deux nouveautés de l'été 2022 à Chalette ont été le festival **Music'O'Loing**, du 14 au 16 juillet, et la **Guinguette de Chalette**, chaque vendredi et samedi durant deux mois. Tirant parti de l'exceptionnel cadre du lac, ces deux événements musicaux et conviviaux ont été un gros

pari... et un succès incontestable qui va bien au-delà de notre commune ! L'affluence du public est la première des récompenses pour la municipalité et pour tous ceux qui ont participé à l'élaboration de ces deux rendez-vous.

## Les stars de Music'O'Loing

On se rappellera longtemps sans doute les stars de musique électro de cette première édition de Music'O'Loing qui ont attiré des milliers de fans : Walshy Fire, des Major Laser, en maître de cérémonie, venu directement de Miami, et puis le set électro de Maëva Carter, DJ féminine numéro 1 de France, et la prestation de Watermät... Atif Khalid revient sur le festival : « *On a le site idéal : le théâtre de verdure avec ses gradins, qui peut accueillir jusqu'à 7.000 personnes... Ça a dépassé nos espérances, tout le monde a dansé jusqu'à 2 heures du matin. C'était magnifique !* »... Et en plus, c'était gratuit !

## Les soirées à la Guinguette

Mettant en valeur l'un des plus beaux « spots » de la région, installée à la base de voile, gratuite et ouverte à tous, la Guinguette du lac a su développer tout l'été, chaque vendredi et chaque samedi, une ambiance cool, musicale, festive mais intime. C'est à Sébastien Julien, directeur du pôle Solidarité de proximité et citoyenneté, qu'on doit la concrétisation de cette Guinguette, que les élus avaient en tête depuis longtemps : « *C'est un super spot ! De l'eau, quelques guirlandes, quelques groupes de musique, et c'était la fête de 18 heures 30 à 23 heures ! On pourrait y ajouter d'autres surprises, tout en restant un site à une dimension humaine... 300 personnes maximum* ».





**Sur le lac : paddles, canoës et pédalos**

Vif succès pour les locations proposées par le Service des sports avec notamment la nouveauté très attendue de l'été : les pédalos !



**Guinguette : le spot de l'été !**

Ouverte le vendredi et le samedi avec un concert gratuit chaque week-end durant tout l'été, la Guinguette du lac a connu un énorme succès !

**Ça bouge avec Chalette plage**

Le dispositif Chalette plage a proposé tout l'été de nombreuses animations sportives et ludiques pour tous les âges, comme cette Color Run à la fin du mois de juillet !



**Une baignade sous surveillance !**

Tous les jours de juillet et août, la baignade du lac est sous la surveillance de maîtres nageurs sauveteurs de 8h à 20h. Un dispositif, parmi d'autres, nombreux (propreté, sanitaires, buvette, etc.) qui rendent la plage agréable et idéale pour les familles. Une des trois seules plages de la région Centre à bénéficier du label Pavillon bleu !



**La base de loisirs du lac : vacances à domicile !**

Un lieu exceptionnel, une chance pour les Chalettois-es qui ne peuvent pas partir en vacances !

# De beaux trottoirs pour la rentrée !



La Ville a déjà organisé plusieurs « randos-binette » pour sensibiliser la population, comme ici en 2018 dans le quartier du Bourg.

Le saviez-vous ? L'entretien du trottoir qui longe une habitation est à la charge de son occupant, propriétaire ou locataire. Ainsi, il vous revient de « balayer devant votre porte » ou encore de biner les mauvaises herbes si elles deviennent trop encombrantes (laissez-les vivre si elles ne gênent pas, et surtout si elles font des fleurs !). De même, il faut absolument tailler des haies qui débordent sur la voirie !

Ces « conseils insistants », c'est Didier Binand, responsable « cadre de vie, ville propre et espaces verts » qui les donne. Il explique : « Il arrive que les trottoirs soient tellement encombrés par des herbes et surtout par une haie non taillée que les piétons évitent, contournent les végétaux en

se déplaçant sur la route ! Avec une poussette, un landau, c'est encore plus dangereux ! De même quand on est en voiture, une haie mal taillée, ça gêne la visibilité. » Donc, sachez qu'en de telles circonstances, en cas d'accident d'un piéton ou d'un véhicule, l'habitant négligent sera pénalement responsable et verbalisable. Évidemment, cela est également valable pour tout dépôt de « monstres » (objets, meubles usagés) sur le trottoir... même si vous n'en êtes pas responsable !

## Des efforts récompensés

Cependant, Didier Binand n'est pas du genre à ne voir que le côté négatif, loin s'en faut : « Il y a beaucoup de beaux jardins à Chalette, beaucoup de gens qui fleurissent. La commune est très, très verte. » À propos de la propreté des espaces publics, il ajoute : « Les gens font plus attention, il y a moins de papiers par terre, même à la base de loisirs. »

À propos du respect de l'environnement, le responsable des espaces verts dit également : « Les arrêtés de restriction et d'interdiction d'arrosage cet été ont été bien respectés. Nous-mêmes donnons l'exemple : nous avons réduit les arrosages au strict minimum, nous allons intensifier des paillages, effectuer des fauches tardives. Nous abandonnons les engrais. Sur les terrains de sport, nous avons observé que le gazon avait demandé beaucoup moins d'eau cette année grâce à l'emploi d'un améliorateur de sol organique... Par ailleurs, nous avons observé beaucoup plus d'abeilles grâce au développement de la luzerne sauvage, par exemple. »

# Vive les herbes folles !

Un inventaire floristique est lancé à Chalette-sur-Loing, autrement dit un recensement du patrimoine végétal naturel de la commune.

Pour cela, une application numérique inédite, Tela Botanica, est mise au service du public, dans le cadre d'un partenariat entre la Maison de la nature et de l'eau et le Conseil départemental. Tela Botanica a été présentée samedi 10 septembre, lors de la sortie botanique organisée par la MNÉ pour l'occasion.

## Tela Botanica, c'est quoi ?

Responsable du Service environnement, Catherine Pépin explique ce nouvel outil de connaissance qu'est Tela Botanica : « C'est une base de données participatives. Elle sera utilisable lors des sorties organisées par le Service environnement de la commune, ou bien pourra être utilisée lors d'une sortie privée, en individuel ou en groupe. »

Cette spécialiste de l'environnement naturel de Chalette donne un exemple : « Chacun pourra enregistrer ses observations avec l'outil Tela Botanica. On pourra par exemple y noter la présence du pigamon jaune (*Thalictrum flavum*), espèce végétale protégée, ou celle de la cardère sauvage\*... Ainsi, nous disposerons d'une liste des plantes observées dans la commune, qui s'enrichira peu à peu. »

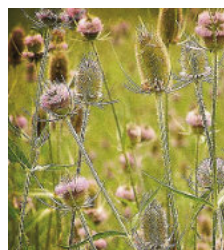


## Une appli en ligne : à vous de jouer !

Sur le site tela-botanica, un espace dédié à la ville de Chalette a été créé pour vous permettre de participer à cet inventaire : scannez ce QR Code pour y accéder !



<https://www.tela-botanica.org/widget:cel:saisie?projet=chalette-herbes-folles>



## LE SAVIEZ-VOUS ?

La cardère, plante sauvage repérée à Chalette, est également appelée cabaret aux oiseaux, car les gouttelettes de rosée qui s'y déposent coulent le long de ses feuilles en forme de gouttière, et finissent dans une petite cuvette où les oiseaux vont boire...

# Un été avec le Service jeunesse



## Les fêtes de quartier : créer des liens, dans la joie !

Cet été, ce sont entre 400 et 800 personnes qu'ont rassemblées à chaque fois les fêtes de quartier, dans le cadre du dispositif « Actions en pied d'immeuble ». Les buts sont simples : « *Vivre des moments gais ensemble, offrir la culture pour tous et au plus près, mettre en valeur l'action bénévole, et travailler de concert avec les associations, les habitants, les commerçants* », résume Jamal Malghi, maire-adjoint délégué à la jeunesse et à la sécurité... Buts atteints en 2022 !

L'été 2022 a démarré plus tôt que d'habitude, à Chalette, avec une première action en pied d'immeuble le 20 mai. « *On a démarré plus tôt cette année, avec une première fête dans le quartier du Lancy, pour que ceux qui partent en vacances en juillet -et certains partent les deux mois- puissent profiter de la fête. Du coup, certains ont découvert cette belle fête qui, cette année, a rassemblé 400 personnes. Parmi les nombreuses animations, la tente berbère était un vrai moment de dépaysement* », commente Jamal Malghi.

## La Pontonnerie, une nouvelle fête !

Ce ne sont pas quatre fêtes de quartier mais bien cinq qui ont été offertes aux Chalettois : le 17 juin, la fête a lieu à la Pontonnerie, et ça, c'est nouveau ! Jamal explique : « *Auparavant, les habitants de la Pontonnerie allaient au Pied d'immeuble du Plateau, mais cela faisait longtemps que les habitants demandaient "leur fête". Résultat : ils ont*

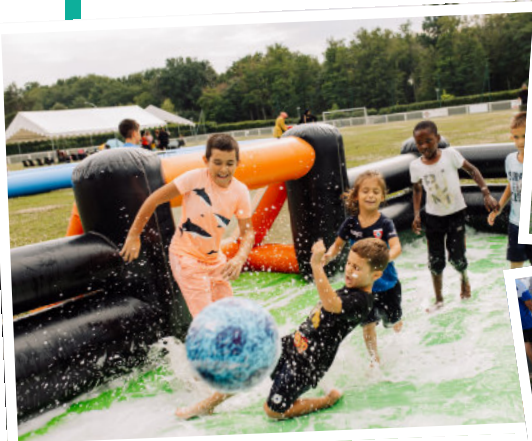
*été 600 à participer. Il y a eu des percussions, un atelier henné, de la danse indienne, en plus des "animations classiques" qu'on a retrouvées dans toutes les fêtes : les balades en poney, les structures gonflables, entre autres... ».*

## 750 personnes côté Plateau

Le 1er juillet, ce sont 750 personnes qui ont participé à la fête du Plateau, le quartier le plus important de Chalette. Puis, le 8 juillet, ce fut au tour de Vésines de faire la fête, avec 500 personnes rue de la Folie. L'atelier « initiation au thé marocain » a été le petit « plus » de cette belle journée qui s'est terminée par des danses libanaises. Le 22 juillet, c'est au stade de la Garenne que se déroula la fête du quartier du Bourg, dans une ambiance de danses hip-hop...

Pour la réalisation de ces fêtes de quartier, Jamal Malghi remercie les comités de quartier, les associations locales et les Services techniques pour l'énorme travail que représente chacune de ces fêtes.

À ces Pieds d'immeuble, Jamal Malghi ajoute la participation du Service jeunesse à la Fête de Chalette et la reprise des séjours estivaux (après un an d'arrêt) : « *Trois séjours avec 15 jeunes encadrés par 2 animateurs, de trois à quatre jours, ont eu lieu cet été, à moins de 200 km de Chalette* », explique l'élu.



Photos : Svetlana Voinova

# Accueil de loisirs : un été de liberté !



Cet été, l'ALSH Aragon (Accueil de loisirs sans hébergement) a testé le « décloisonnement ». Sous ce terme technique se cache un véritable accès à la liberté, expérimenté avant tout par les 115 enfants accueillis en juillet et les 80 enfants accueillis en août, par leurs animateurs et aussi par les parents !

## Frères et sœurs, ensemble !

Tout d'abord, avec le décloisonnement il n'y a plus deux centres, les groupes par classe d'âge n'existent plus. C'est donc la liberté de rester avec ses frères et sœurs ou de choisir ses copains malgré la différence d'âge. « *Tout le monde est mélangé, les primaires avec les maternelles. Les fratries ne sont plus séparées* », explique Alexia Pasdeloup, directrice du mois d'août.

## Choisis ton activité !

Le décloisonnement, c'est également la liberté pour les enfants de choisir leurs activités, lesquelles ne sont plus imposées par les animateurs, et même de les inventer ensemble, lors de conseils d'enfants. « *Les enfants ont été invités à proposer des activités entrant dans différentes thématiques : théâtre et culture, activités sportives, scientifiques et techniques ou encore manuelles. D'eux-mêmes, ils sont allés vers des choses qu'ils ne connaissaient pas. Ça a demandé de l'adaptabilité de la part des onze animateurs. Ça a enrichi tout le monde* », témoignent Mohamed Diarle et Counadi Diarle, directeurs-adjoints en août.

## Bienvenue aux parents !

Le décloisonnement enfin, c'est l'ouverture du centre de loisirs aux parents, avec des rencontres inter familles au centre Louis-Aragon. Rien qu'en août, lors des deux soirées, la dernière ayant été organisée le 25 août, près de cent personnes adultes ont répondu présentes. « *L'invitation a été très bien accueillie. Les familles semblaient tellement contentes de se retrouver !* », confie Malika, directrice adjointe du pôle Vie scolaire.

## Un bilan très positif

À propos du décloisonnement, la responsable résume : « *Avec le décloisonnement, l'enfant n'est pas classé dans un groupe identifié d'emblée. Il est en outre acteur de ses loisirs, lesquels respectent son rythme, dans un espace vaste et beau. Cela fait plusieurs années qu'on en parlait au sein de la municipalité, mais cela était incompatible avec la crise sanitaire. Cet été a vraiment été une ouverture sur l'extérieur, sur le monde ; les animateurs ont vécu un vrai été de rencontres avec les familles, petits et grands. Nous avons beaucoup de retours super positifs de la part des parents.* »

Inscrite dans une démarche de recherche de qualité et d'amélioration des services, une enquête de satisfaction a démarré il y a deux ans et est toujours en cours. Familles, vous êtes invitées à y participer !



## INSCRIPTIONS

Pour inscrire votre enfant aux activités périscolaires proposées par la Ville, créez vite votre compte sur le **Portail famille** si ça n'est pas encore fait : **ville-chalette.ciril.net** ou prenez rendez-vous auprès du Service vie scolaire : **02 38 89 53/54/55** **scolaire@ville-chalette.fr**



Scannez ce QR Code pour accéder au Portail famille de la Ville de Châlette !

Une petite sélection de romans, albums, CD ou jeux proposés par l'équipe de la médiathèque de Chalette, à emprunter ou à consulter sur place bien sûr :



### Le réveil

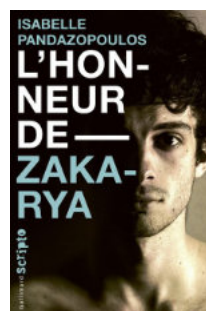
**Roman adultes**  
**Laurent Gounelle**

Du jour au lendemain, Tom, un jeune ingénieur, se retrouve confronté dans son pays à une situation inquiétante qui sème la peur dans la population. Face à ce contexte inédit, le pouvoir prend des mesures contraignantes et liberticides. Un livre qui va à contre-courant des romans positifs que propose habituellement Laurent Gounelle. Avec « Le réveil », l'auteur nous offre un autre regard sur la crise du Covid de ces deux dernières années. Un livre qui bouscule, offre un recul, sème le doute et ouvre le débat...



**One punch man**  
**Manga adultes**  
**Yusuke Murata**

La direction de ce manga est claire : l'humour. Chaque personnage est là pour vous faire rire, en commençant par le protagoniste : Saitama. Imaginez un chauve avec un costume de super héros qui gagne tous ses combats en un coup, d'autres héros tous plus drôles les uns que les autres et bien évidemment des monstres du même acabit...



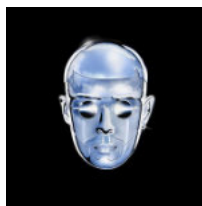
### L'honneur de Zakarya

**Roman ados**  
**I. Pandazopoulos**

Zakarya Benothmane, vingt ans, est accusé du meurtre de Paco Moreno, son rival au club de boxe. Tout est contre lui. Mais Zakarya affirme qu'il n'y est pour rien. Au cours de son procès, les témoignages se succèdent à la barre : Djibril, l'entraîneur, ses amis, la belle Aïssatou, Yasmine, sa mère, qui a élevé seule ce fils adoré et indomptable qu'elle défend comme une lionne... À la défense, Lucie Colancelle, jeune avocate brillante et passionnée qui gagne peu à peu la confiance de ce garçon mystérieux. Mais si Zakarya est innocent, pourquoi reste-t-il muré dans son silence ?

### Letter

**CD**  
**Sofiane Pamart**



Déjà, au premier abord, on aime beaucoup la manière de ce virtuose du piano de présenter ses morceaux. Si on les écoute à la suite, on peut lire : « Dear public, your love saved me from solitude. Forever, sincerely, Sofiane. PS : I wrote this album in Asia ». Ce qui veut dire « Cher public, votre amour m'a sauvé de la solitude. Pour toujours et sincèrement, Sofiane. PS : j'ai écrit cet album en Asie ». Letter est une plongée intime à l'intérieur de soi, romantique, ténébreuse et pleine de tendresse.

### My life and I

**CD**  
**Kaz Hawkins**



La vie de Kaz Hawkins n'a pas toujours été un long fleuve tranquille. Et cela s'entend dans l'intensité de ses chansons remplies de blues, de soul, de folk et de rhythm'n'blues. Compilation dans laquelle la chanteuse originaire d'Irlande du Nord Kaz Hawkins déroule 17 titres sortis entre 2014 et 2017.

### Même pas en rêve !

**Album jeunesse**  
**Béatrice Alemagna**



Jour de rentrée pour Pascaline, petite chauve-souris, pas du tout décidée à aller à l'école... Séparation, peur de l'inconnu, un album qui dédramatise ce moment parfois redouté des tout-petits.

### Les oubliés du placard

**Documentaire**  
**Teresa de Marcillac**



Une machine à coudre, de vieux habits, un peu d'audace... et la chemise usée se transforme en robe d'été, le pull feutré devient bérêt, le maillot de foot se métamorphose en short de plage... 36 tutos pour vous accompagner dans toutes vos idées de recyclage des oubliés de votre placard !



### Ohanami

Ohanami est un jeu de draft et de collection composé de 120 cartes comprenant chacune l'un des quatre symboles. Les joueurs ont 3 manches pour marquer un maximum de points.

À partir de 8 ans, 2 à 4 joueurs, moins de 30 minutes.



### Take That

Dans Take That, posez une carte ou piochez-en une. Si aucune de ces actions n'est possible, vous récupérez alors la pile de cartes. C'est simple, non ?

À partir de 8 ans, 2 à 4 joueurs, moins de 30 minutes.

*Les propos tenus sur cette page n'engagent que leurs auteurs*

## **Élu.e.s communistes, républicains et citoyens**

*anne.pascaud@ville-chalette.fr*

Le président l'a dit : c'est la rentrée, et donc fin de « l'abondance et de l'insouciance ». M. Macron est-il sérieux ? Fait-il de l'humour... de fort mauvais goût si c'est le cas ? Se moque-t-il ? Et là, quel mépris pour la majorité de la population française ! Ou bien est-il à ce point déconnecté des réalités du quotidien de M. et Mme Tout-Le-Monde, lesquels, depuis bien longtemps, entre crise sanitaire, conflit russo-ukrainien, pénuries diverses, perturbations climatiques, inflation galopante et baisse alarmante de leur pouvoir d'achat, n'ont pas l'impression de vivre dans l'insouciance ou l'abondance ...

À Chalette, combien de nos habitants n'ont connu l'insouciance des vacances qu'à travers les activités – gratuites – proposées tout au long de l'été par la Ville, faute d'un budget suffisant pour quitter quelques jours leur logement ?

Pour combien de nos concitoyens le mot « abondance » n'est-il synonyme que d'augmentations : du stress lié à la peur du lendemain, de la précarité de plus en plus prégnante, sans oublier, la plus criante, des dépenses ordinaires pour tenter de vivre décemment ?

Ce ne sont pas les « aides », insuffisantes, plus ou moins ponctuelles, proposées par le gouvernement qui endigueront cette situation.

Heureusement, dans notre ville, différentes structures et associations existent pour venir en aide aux plus démunis ; pour les écoliers chalettois, les tarifs de la restauration scolaire, des accueils et centres de loisirs ne seront pas augmentés cette année.

## **Élu.e.s socialistes**

*christophe.rambaud@ville-chalette.fr*

### **Les collectivités territoriales touchées de plein fouet par l'inflation**

La revalorisation du traitement des fonctionnaires territoriaux (il était grand temps de faire un geste envers eux...) s'ajoute à la hausse du prix de l'énergie, et des prix en général, pour les collectivités locales, dont les budgets sont fortement impactés par l'inflation comme tous les citoyens.

L'inflation n'est pas seulement pénalisante pour les ménages ; les collectivités locales, qui gèrent les cantines scolaires, les piscines municipales, les crèches, etc. et qui ont des chantiers urgents à mener pour le quotidien des citoyens, subissent également l'augmentation générale des prix. La hausse des factures de l'énergie vient accroître encore un peu plus la pression sur le budget communal.

Face à cette situation difficile, l'État doit prendre ses responsabilités et accompagner financièrement les collectivités locales pendant cette période de forte inflation. Il ne peut être concevable de dégrader la qualité des services publics rendus aux citoyens, eux-mêmes confrontés à des problèmes de pouvoir d'achat, sous prétexte d'un désengagement de l'État face à ses obligations.

## **Un nouvel élan pour Chalette**

*cyril.faure@ville-chalette.fr*

Nous avons souhaité réagir à l'article publié mi-août dans l'Éclaireur concernant des rassemblements nocturnes aux Terres-Blanches, à Amilly, qui perturbent gravement le voisinage. Cet article pointe en particulier la population chalettoise comme étant à l'origine de cette délinquance. Ceci ne nous paraît ni juste, ni opportun. Le diagnostic local de sécurité ne relève pas d'aggravation particulière pour Chalette. Notre groupe a souvent l'occasion de travailler sur cette question avec les services de la Ville de Chalette et les élus de la majorité. Il nous paraissait nécessaire de réagir publiquement à cet article qui nuit à l'image de notre belle ville et qui ne met nullement en valeur le travail mis en place par les différents services de la Ville.

## **Changement de cap pour Chalette**

*farah.loiseau@ville-chalette.fr*

L'été se termine et les vacances aussi pour beaucoup d'entre nous. Notre ville a renoué avec de nombreuses festivités où le succès a été au rendez-vous. C'est donc avec joie que je souhaite à tous les écoliers et enseignants une bonne rentrée scolaire ainsi qu'aux parents d'élèves, aux lycéens et aux étudiants. La rentrée des classes marque de son empreinte la fin des douceurs de l'été et annonce la rigueur des trimestres à venir. Les services municipaux sont prêts à vous accueillir. Merci à tous les agents de la collectivité pour leur engagement au service de tous et bonne rentrée à eux aussi.

## **France insoumise**

*alexis.christodoulou@ville-chalette.fr*

C'est la rentrée des classes. Pour les familles, avec la flambée des prix, ce sont aussi des difficultés supplémentaires. Selon Familles de France, le prix des fournitures scolaires a bondi de 4,25 % en une année. Le coût moyen des courses de rentrée est de 208 € pour un enfant de 6<sup>ème</sup>. Face à cette situation, nous nous battons pour la gratuité intégrale de l'école : gratuité de la cantine, des transports, des fournitures scolaires, des activités périscolaires. Certaines communes, de taille variable, prennent en charge le coût des fournitures (Vitry, Lille, Créon). La Réunion vient de décider la gratuité des manuels scolaires pour les lycéens. C'est donc possible ! Avançons vers l'école de l'égalité et de la réussite éducative de tous les enfants.

## **Ensemble, écologistes et solidaires**

*kasim.balaban@ville-chalette.fr*

Texte non parvenu

# L'instruction à Chalette du Moyen-Âge au XVIII<sup>e</sup> siècle

Savoir lire et écrire est, avec le pain, la condition du progrès et du bonheur de l'homme. Mais depuis combien de temps les Chalettois en bénéficient-ils ? Depuis bien peu si nous considérons l'histoire de notre ville.

Vers 1065, Chalette n'existe pour ainsi dire pas, un embryon de village se constituant peut-être autour de l'emplacement de l'école d'infirmières avec un abbé pour y dire la messe. Une église se construit donc à l'emplacement de l'actuel centre municipal de santé Ambroise-Croizat. Les bois produisent du gibier, le Loing comble le besoin en poisson d'habitants illettrés. Le temps passe. En 1219 Chalette n'est plus un prieuré mais une cure, puisque le curé perçoit alors la dîme. C'est l'indice de l'importance accrue de ce petit village qui sort de la coupe de l'église pour tomber sous celle des seigneurs. Alors ! L'enseignement à cette époque ? Nous n'en savons rien. Il se peut que le curé du village trouve parmi les enfants des laboureurs ou des pêcheurs un gamin particulièrement éveillé et lui enseigne quelques bribes de latin pour servir la messe... La hiérarchisation sociale en classes, noblesse, clergé, tiers-état, est nette : pourquoi enseigner à lire et à écrire à des enfants dont le destin, travailler la terre, est scellé depuis leur naissance ? Cette mentalité subsistera jusqu'au 18<sup>e</sup> siècle.

Et pourtant Chalette inspire les poètes. En 1243, l'abbaye des Dominicaines est fondée par Amicie de Montfort sur son territoire. La nouvelle abbesse appartient à une famille qui possède Chalette dans ses fiefs. La présence de ce lieu de prière et de travail fait converger vers Chalette les esprits les plus cultivés de leur temps. Il y a de fortes présomptions pour que le poète-musicien le plus brillant du début du 14<sup>e</sup> siècle, Guillaume de Machaut, soit issu des Machaut seigneurs de Chalette et ait fait ses études au monastère des Dominicaines. Mais l'ombre des guerres, celle de Cent ans et les guerres de religion, obscurcit les 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> siècles. Comment penser à l'avenir alors que le présent est si précaire et que nul n'est assuré de survivre ? Aussi l'instruction est-elle délaissée partout. Montargis n'est guère favorisé. Nous savons qu'une école populaire de garçons existe dès le 14<sup>e</sup> siècle et, malgré des moments d'éclipse, les frères la tiennent encore en 1750. Enfin, au 17<sup>e</sup> siècle, les Ursulines ont une « clace » gratuite pour les fillettes pauvres du quartier. À Chalette, nous assistons à de rares initiatives individuelles.

Le résultat d'une telle carence dans le domaine de l'instruction ? En 1700, 93 % des Chalettois sont illettrés. Sur le registre paroissial, en cette même année 1700, sur 44 témoins 4 personnes savent signer leur nom : le curé, le sonneur, un bourgeois et une femme.

Curieusement, la situation s'améliore au milieu du siècle puisque nous ne rencontrons plus que 50 à 56 % d'illettrés, soit un peu plus de la moitié de la population. Nous pouvons supposer y voir l'action d'un curé de la paroisse, Jean Beaupin, en fonction depuis avril 1720. Il est originaire de Champigny-sur-Yonne, exactement comme les seigneurs de Chalette, les de Bernard de Champigny. Un vicaire général visitant la paroisse vers 1730 constate que Jean Beaupin est « très pieux et très zélé ». Ce zèle le pousse-t-il à apprendre à lire et à écrire aux enfants qui viennent au catéchisme ? C'est très probable. Jean Beaupin meurt à l'âge de 48 ans, le 5 mars 1743. Coïncidence peut-être : la courbe du pourcentage grimpe à nouveau légèrement après sa mort.

Un événement important pour Chalette va modifier la composition de sa population et influencer sur son niveau d'instruction. C'est la création en 1740 de la papeterie de Langlée. Car la situation est meilleure chez les papetiers (20,9 % d'illettrés parmi eux pour l'année 1762 contre 69,8 % pour les hommes du Bourg). L'explication peut être simple : les ouvriers papetiers viennent de toute la France, et ce sont les plus aptes qui sont embauchés. Par contre, la situation chez les femmes est désastreuse : pour cette même année 1762, 75 % des femmes papetières et 92,8 % des femmes du Bourg sont illettrées !

Sources diverses : *Le Lien* - Abbé CRÉPIN, *Les Grandes heures de Chalette* - Paul GACHE et les écrits d'Anne-Marie PASQUET.

À suivre !

## Naissances :

- Maxine BAGLIN
- Maryam BANOR
- Amandine ELANGA
- Alara FIRAT
- Romy CAROUX
- Mael COARDOX
- Lydia DUPRÉ
- Amal KHALID
- Alparslan DEMIRBAGA
- Amza SAKIZLI
- Mahir BEKTAS
- Danaëlle BENNETIER
- Noam MANOWICZ
- Diana BONHOMME
- Yannis NONGA-SAWÉ TALIMBO
- Arthur ROBINET
- Sophie THIONGANE

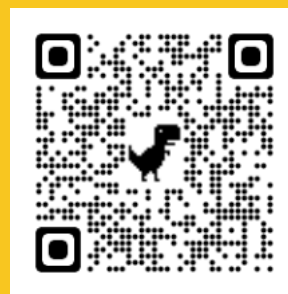
## Mariages :

- Salimata CISSE & Cédric MAUDET
- Orlane ROUSSET & Jules POUVESLE
- Edwige MARTEL & Cédric BÉNONY
- Coralie VILLERT & Rémi BRAULT
- Lucienne VEDIS & Claude DESPONT
- Emmanuelle LASKIER & Antoine LIAUDOIS
- Elisa DA COSTA & Loïc CHENUET
- Selina VALLÉLIAN & Florian BACOUPE
- Simone GROGNET & Pascal DOUHARD

## Décès :

- Ghyslaine GIRARD (VAN HYFTE)
- Gisèle ROSE (THIRIOUX)
- Joël BLONDEAU
- Jean KOHUT
- Christian BREAUULT
- Laurent SIFFERT
- Jean JACQUES
- Jean-Paul LECUYER
- Jean HRYNYK
- Ahmet KAYA
- Basile BRIKALINE
- Robert CHEVALIER
- Alexandre KISZKO
- Franck LEBLOND
- Rémy JARRY-THÉNIER
- Nicole COUTIER (PODEVIN)

WWW.VILLE-CHALETTE.FR



## À L’AFFICHE

GUINGUETTE, BALADES EN BATEAUX, PRODUCTEURS LOCAUX, ANIMATIONS, CONCERTS, FEU D’ARTIFICE



**ESCALE EN FÊTE**  
17 SEPT.  
VOUS REPRENDRÉZ BIEN UN PEU DE CANAL ?

DES ŒUVRES D’ARTISTES S’INVITENT SUR LES VOILES DES BATEAUX !

**RENDEZ-VOUS À LA BASE DE LOISIRS DE CHÂLETTE-SUR-LOING**  
10 H À 22 H • GRATUIT

**Loiret**  
votre Département

UN ÉVÉNEMENT ORGANISÉ PAR LE DÉPARTEMENT  
[WWW.LOIRET.FR/ESCALE-EN-FETE](http://WWW.LOIRET.FR/ESCALE-EN-FETE)

**SAMEDI 17 SEPTEMBRE 2022**  
DE 10 H À 22 H

**RENDEZ-VOUS**  
AU BORD DU CANAL  
À CHÂLETTE-SUR-LOING

**GRATUIT**

MARCHÉ PIQUE-NIQUE AVEC DES PRODUCTEURS 100% LOCAUX ET DU VETTE\* SUR PLACE

11 h : découverte de deux voiles de bateaux peintes par des artistes et apéritif offert

**LES ANIMATIONS**  
**sur le canal**  
Naviguez sur le canal à bord de bateaux traditionnels, assistez aux duels ancestraux de jouteurs, découvrez le modélisme naval pour le plaisir des petits et grands !

**AUTOUR DU CANAL**  
Devenez marinier avec l’atelier de matelotage, immergez-vous dans l’histoire des canaux grâce aux visites commentées et un jeu d’énigmes, amusez vos enfants avec le théâtre d’images japonais Kamishibai, la sculpture de ballons, la pêche à la ligne, l’initiation cirque... Déambulez avec le célèbre conteur C’ Nabum, en-jouez-vous avec la fanfare Groupomogene Dixieland Jazz-band, la bonne humeur de la fanfare Bodega Banda et les spectaculaires Croqueurs de Pavés !

**LE FEU D’ARTIFICE**  
À la tombée de la nuit, rendez-vous face au lac, pour un moment magique avec un spectacle pyrotechnique rythmé par la musique !

scannez moi  RETROUVEZ TOUT LE PROGRAMME SUR [WWW.LOIRET.FR/ESCALE-EN-FETE](http://WWW.LOIRET.FR/ESCALE-EN-FETE)

## RENDEZ-VOUS

**Fermeture exceptionnelle de la médiathèque** pour travaux d’aménagement les 15 et 16 septembre.

**Animation petits lecteurs** : découverte du livre à travers des albums à partir de 3 ans. **Samedi 8 octobre** à 15h30 à la médiathèque de Chalette.

**Ateliers de l’Espace numérique** de la médiathèque le jeudi et le samedi de 10h à 11h30.

• **Email, transfert de fichiers lourds** : jeudi 22 et samedi 24 septembre.

• **Sites internet insolites** : jeudi 29 septembre et samedi 1<sup>er</sup> octobre.

• **Fermeture de l’EPN** : du 13 au 16 septembre pour travaux.

**Ludothèque** : Soirée jeux le vendredi 23 septembre de 19h30 à 23h.

• **Fermeture exceptionnelle** les 16 et 16 septembre.

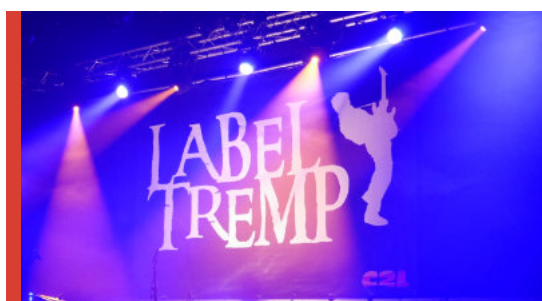
**Musée d’école Fernand-Bouttet**

• **Portes ouvertes** à l’occasion des Journées européennes du patrimoine les 17 et 18 septembre de 10h à 12h et de 14h à 17h.

**Conseil municipal** mardi 20 septembre, 20h30 à la mairie.

**Conseil municipal des enfants** mercredi 28 septembre, 15h à la Maison des associations.

**Marché du terroir** : dimanche 2 octobre de 8h à 13h place Jean-Jaurès.



### Label Tresp : la finale !

Samedi 17 septembre à 20h30 au Hangar  
Concert gratuit.  
3 groupes en compétition.  
Buvette et restauration.

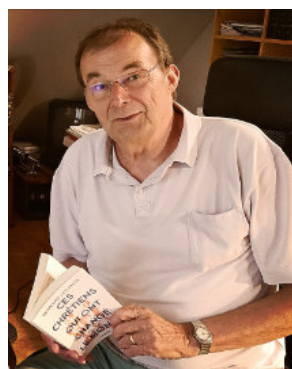
## MER 21 SEPTEMBRE JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA PAIX



**18H30**  
LA PAIX EN EUROPE, DE GORBATCHEV À POUTINE  
Entretien avec l’écrivain et journaliste **Bernard Lecomte**

**20H30**  
ZIMA, LA ROULOTTE ET L’ISBA  
Spectacle gratuit · Tout public

Entrée libre



Spécialiste de l’Ukraine et de la Russie, Bernard Lecomte a trente ouvrages à son actif parmi lesquels *Les secrets du Kremlin, KGB - la véritable histoire des services secrets soviétiques, Gorbatchev*. Une séance de dédicaces aura lieu après la conférence-discussion.



5, rue de la Forêt  
45120 Chalette-sur-Loing  
02 38 93 17 96  
culturel@ville-chalette.fr  
[www.facebook.com/lehangar45/](http://www.facebook.com/lehangar45/)

